

VENTE DE TICKETS DE CANTINE

Année scolaire 2019-2020.

Les ventes auront lieu de **8h30 à 11h45**, en mairie au bureau de Monsieur DEMAREZ, les jours suivants :

Mercredi 04 Septembre	2019		
Mercredi 11 Septembre	2019	Samedi 28 Septembre	2019
Mercredi 09 Octobre	2019	Samedi 26 Octobre	2019
Mercredi 06 Novembre	2019	Samedi 23 Novembre	2019
Mercredi 11 Décembre	2019	Samedi 21 Décembre	2019
Mercredi 08 Janvier	2020	Samedi 25 Janvier	2020
Mercredi 05 Février	2020	Samedi 22 Février	2020
Mercredi 04 Mars	2020	Samedi 21 Mars	2020
Mercredi 08 Avril	2020	Samedi 25 Avril	2020
Mercredi 06 Mai	2020	Samedi 30 Mai	2020
Mercredi 10 Juin	2020	Samedi 27 Juin	2020

Tarif des tickets de cantine :

Attention, les tickets sont vendus obligatoirement par carnet de dix tickets

			<u>Le carnet</u>
<u>1 à 2 enfants :</u>	Maternelle	2,47 €	24,70 €
	Primaire	2,63 €	26,30 €

3 enfants et plus : Maternelle ou Primaire, pour un achat minimum de 3 carnets, les 2 premiers carnets à 24,70 € et le 3^{ème} à 22,30 €. Pour un achat de 1 ou 2 carnets, le tarif est de 24,70 € le carnet.

<u>Bénéficiaire CCAS :</u>	Maternelle	1,26 €	12,60 €
	Primaire	1,46 €	14,60 €
<u>Personnel communal :</u>		3,02 €	30,20 €
<u>Enseignants :</u>		3,02 €	30,20 €
<u>Pour les enfants domiciliés à l'extérieur :</u>	Maternelle	3,50 €	35,00 €
	Primaire	4,00 €	40,00 €

Après avoir pris l'avis de la majorité des parents des élèves qui mangent à la cantine (changement pour les dates de vente), je vous serais très obligé de bien vouloir respecter les dates de vente de ces carnets pour la bonne marche du service public. J'insiste tout particulièrement sur cette démarche.

Merci.

Le Régisseur,

Jean-Fred DEMAREZ.